

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Ketty Jean-Charles](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a96df11f238e80d72985019f>

Date d'obtention : 2022-01-08 19:30:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je dois dresser rapidement un portrait de la situation en suivant toutes les étapes de la trousse sexto. Que je dois faire une prise en charge rapide de la victime et les autres jeunes impliqués. Je dois limiter la propagation des images et vidéos en saisissant le téléphone de l'instigateur pour limiter les dégâts. Je dois aussi informer les jeunes de la nature criminelle de leur comportement et je dois aussi les sensibiliser aux nombreuses conséquences du sextage. En aucun cas je dois avoir regarder les photos ou vidéos intimes des jeunes impliqués. Je dois ensuite appeler la police.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je serai plus à l'aise et en confiance lors de mes interventions car je sais que je peux utiliser une aide mémoire et la trousse sexto qui me dira quoi faire. je sais que chaque intervention que je vais faire sera la bonne. Je serai moins anxieuse pour intervenir car mes interventions seront plus encadrés.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

m'assurer de ne jamais regarder les photos ou vidéos intimes des élèves. Je dois aussi préserver l'identité et la sécurité de chaque jeune.